



Supplément au n° 164 du bulletin des A.V.A.

## *Entre Nous*

---

En cette fin de trimestre suivant notre dernière assemblée générale et avant que le tourbillon des manifestations estivales ne nous emporte, il est peut-être temps de se poser et de parler un peu de nous, les AVA.

La vie est ainsi faite d'évènements tristes et heureux, et ce fut encore le cas pendant ces dernières semaines. Après Hubert YONNET, la Camargue vient de perdre avec Pierre GUILLOT un autre de ses grands défenseurs. Certes, pour nous, il était un adhérent très fervent ; certes, aux yeux de tous, il a été, à travers sa gestion du domaine de Méjanès, en parfaite symbiose avec Paul RICARD, son créateur, le riziculteur de référence que tous ses confrères ont salué pour son action déterminante dans la croissance de cette filière agricole, aujourd'hui si fragilisée par des mesures inadaptées. Mais pour nous il fut aussi et surtout l'homme qui a su garder l'authenticité de cet espace très symbolique, à une époque où il aurait très bien pu succomber à la vocation d'un parc d'attraction hollywoodien ; et pour cela, nous lui sommes très reconnaissants.

Côté moments heureux, et s'agissant encore de la Camargue, les AVA sont très fiers de voir le cercle des membres de leur comité de parrainage s'élargir avec l'arrivée de Luc HOFFMANN, emblématique défenseur de la nature sauvage et fondateur du centre de recherches de la Tour du Valat, référence scientifique internationale pour la gestion des zones humides que beaucoup nous envient.

Aujourd'hui, conformément à nos statuts, plus aucune catégorie de patrimoine ne nous est étrangère, et cela nous engage à plus de vigilance citoyenne dans tous les domaines, comme cela est déjà le cas pour notre patrimoine bâti.

Autre sujet contrasté, ce sont nos relations avec nos musées favoris... et départementaux !

Il n'a échappé à personne que la tutelle de ces partenaires a changé et malgré tout, cela ne nous a pas empêchés de poursuivre nos

travaux pour une véritable convention de partenariat, commune aux deux établissements, qui nous permettrait, en contrepartie de quelques arguments aujourd'hui bien définis, de retrouver avec eux une complicité amicale telle que nous l'avons vécue jusqu'en septembre dernier. Le MUSEON ARLATEN dont vous retrouvez régulièrement des nouvelles « en direct » dans le bulletin, fait sa vie « hors les murs » et nous nous devons d'en être les ambassadeurs auprès de tous ceux qui aiment la Provence, afin de les faire patienter jusqu'à sa réouverture, un instant mise en suspens, mais aujourd'hui véritablement programmée. Nous le devons bien à notre premier président d'honneur !

Quant au Musée bleu, où les expositions s'enchaînent avec succès, nous continuerons à apporter notre contribution dans les domaines où nous savons être efficaces et à nous mobiliser pour en assurer la promotion.

Les AVA ont maintenant tissé une belle toile, riche de nombreux partenariats et de promesses d'actions dont vous allez pouvoir découvrir au fur et à mesure les effets. Aujourd'hui, les ATELIERS D'OR nous proposent leur expertise dans le domaine de la reliure et cela peut répondre à l'envie de voir nos bulletins rejoindre harmonieusement nos bibliothèques. Bientôt nous saurons vous proposer, grâce à la société 100 % arlésienne SUD TRANSFERT, le traitement de tous vos souvenirs, films et photos, sur supports numériques, ce qui ajoutera à vos programmes télévisés une chaîne personnelle et privée. En collaboration avec la radio régionale 3DFM, nous pourrons relayer nos informations, mieux nous faire connaître en participant à des émissions à thème patrimonial, et ainsi motiver de nouveaux adhérents et trouver de nouveaux partenaires culturels.

Arles devient sans trop y paraître « capitale du patrimoine » toutes catégories et nous voulons saluer et remercier les responsables du Pôle industries culturelles & patrimoine qui, malgré notre statut d'amateurs, n'hésitent pas à nous inviter à partager leur expérience professionnelle comme pour le 1<sup>er</sup> Salon international des professionnels des patrimoines qui s'est déroulé le mois dernier et dont le thème « Pierre et Architecture » a permis d'écouter des conférences très intéressantes pour un profane. Les organisateurs ont eu l'idée magnifique de coordonner cette première édition avec le Congrès national des honnêtes compagnons passants tailleurs de pierre du devoir. Si on ajoute à cela l'inauguration, en avril dernier, d'ARCHÉOMED, pôle économique et technologique d'excellence dédié aux métiers de la culture et du patrimoine, le président du pôle a tout lieu d'être satisfait et peut affirmer que « le territoire d'Arles allie et concentre patrimoine bâti,

naturel et immatériel, savoirs, savoir-faire et expertises dans les domaines de la conservation, la restauration, la valorisation et la promotion de nos patrimoines ». Qu'ajouter de plus à ce constat si ce n'est de confirmer que nous partageons volontiers cette analyse et ces objectifs et qu'il serait temps que tous les acteurs concernés de cette ville qui, tel monsieur Jourdain, font du « patrimoine » sans le savoir, acceptent de sauter le pas et franchissent le cap de bonne espérance... vers l'avenir !

Côté patrimoine immatériel, siéger au conseil d'administration du Comité des Fêtes d'Arles nous permet, en apportant notre réseau, outre de montrer l'attachement affectif et le soutien indéfectible à notre reine, d'assister à la construction du programme annuel d'animation de la ville, de rencontrer bon nombre des associations qui en font la richesse, et de pouvoir ainsi mieux coordonner nos manifestations pour en assurer un plus grand succès.

Dans le même esprit, les AVA sont maintenant membre de la Nacioun gardiano, dont l'histoire est proche de la nôtre, puisque créée à l'instigation du maître de Maillane par le marquis de Baroncelli le 16 septembre 1909. « Maintenir et glorifier le costume, les us et coutumes de la Camargue et des pays taurins... » sont des objectifs que nous partageons naturellement, et donc participer à ses activités nous a paru une évidence.

Le Pays d'Arles, riche de son patrimoine naturel unique rassemblant trois sites exceptionnels dont seul Frédéric Mistral a su jusqu'à aujourd'hui assurer virtuellement l'unité, doit organiser son attractivité territoriale spécifique au nord d'une métropole marseillaise entièrement orientée vers la Méditerranée. Et pourtant chacun mène, sereinement ou non, sa barque séparément.

Côté Camargue, décision a été prise de lancer l'extension du musée du pont de Rousty, mais la gestion du parc est de plus en plus délicate entre des intérêts divergents pour un développement durable assumé face à des activités, certes « historiques », mais aujourd'hui incompatibles avec l'avenir du delta. Côté Alpilles, grande et belle nouvelle que l'acquisition du site de la meunerie romaine de Barbegal par la commune de Fontvieille. C'était la pièce indispensable du puzzle des aqueducs des Alpilles et le projet de rénovation va pouvoir changer de dimension.

Côté Crau, le comité de pilotage Natura 2000 vient de présenter son nouveau document d'objectifs dont on ne retiendra que les mesures de conservation, certes indispensables, présentées par les spécialistes,

mais à aucun moment il n'y est question de pédagogie et de partage avec le public ! Il faudra donc se contenter de la communication « officielle » des écologistes au hasard de l'actualité et nous le regrettons une nouvelle fois ! Un slogan fort – « le patrimoine naturel de la Crau : un trésor unique et choyé » – mais à l'usage exclusif des initiés ! Il nous paraîtrait pourtant pertinent d'offrir une visibilité autre que celle des entrepôts de logistique.

Une nouvelle mention spéciale pour notre partenaire historique l'Académie d'Arles et son président Jean-Maurice ROUQUETTE, qui a toujours à notre égard une écoute bienveillante et, malgré ses ennuis de santé, une disponibilité sans faille. Son intervention lors de la cérémonie du vingtième anniversaire de la création de « son » musée a été une nouvelle fois pleine d'enseignements et ô combien d'actualité par l'évocation de sa visite il y a quelques années du site mésopotamien d'Hatra et celle des tristes événements qui s'y déroulent actuellement. Avec l'arrivée au sein de l'académie de Christophe GONZALEZ, il n'est pas innocent de noter que le cercle de ses membres s'élargit dans le conseil d'administration des AVA ! Il est maintenant acquis que ce partenariat nous permet d'inscrire dans notre programmation les conférences de l'Académie dont la diversité des sujets historiques, ainsi que la qualité de ses intervenants ne sont plus à saluer, et nous pouvons ainsi mieux coordonner nos rendez-vous communs du dimanche en fin d'après-midi avec un certain éclectisme des sujets.

À propos de notre conseil d'administration, il est aussi très intéressant de saluer l'arrivée de Christophe PAUL comme auditeur libre ; outre sa jeunesse, il y apporte son expérience d'analyste du bâti ancien au sein de l'équipe de spécialistes en charge de la révision du plan de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé et, à titre personnel, son aficion qu'il exerce comme vice-président de la Muleta.

Enfin, nous allons pouvoir bientôt faire connaître la liste des adhérents fidèles qui acceptent le nouveau statut de « membre correspondant » voté lors de la dernière assemblée générale ; la juste reconnaissance de notre part de leur expertise dans les divers domaines qui nous mobilisent, mais sans leur donner d'obligation particulière vis-à-vis des AVA, nous permettra d'avoir des avis plus percutants, performants, efficaces sur des dossiers et actions où notre efficience pourrait être sous-évaluée et donc mise en doute par nos contradicteurs.

Toutes les années à pareille époque, les AVA sortent de leurs remparts et le 17 mai dernier c'est une centaine d'entre eux qui ont embarqué sur le *Pescalune* pour rejoindre la cité d'Aigues-Mortes par le

canal du Rhône à Sète. Entre temps, à bord, Marie-Rose BONNET a pris soin de nous apprendre ou de nous rappeler les rapports familiaux complexes entre Blanche de Castille et son fils Louis IX dont cette cité est à juste titre si reconnaissante et fière. Cette croisière nous a permis d'échanger sur les projets des AVA, mais aussi devant le succès de ces sorties, de nous poser la question d'une nouvelle organisation logistique et vers quelle destination. Nous avons ainsi décidé de vous proposer de plus nombreuses sorties dans le courant de l'année vers des destinations proches et qui pourraient se dérouler un samedi après-midi ou un dimanche sur la journée. Nous avons ce privilège qu'il n'est nul besoin de faire longue route pour partager la découverte de lieux inattendus comme ceux du patrimoine industriel et tant d'autres tout aussi attachants.

À propos d'expertise, en cette fin d'année scolaire, il est temps de saluer le « travail » de nos professeurs de provençal dirigés d'une « main ferme dans un gant de satin » par leur maître Odyle RIO, et dont l'enthousiasme des élèves, quelquefois dissipés, est un incontestable satisfecit au point que l'on évoque même des prolongations estivales !

Mais en terminant ce petit journal nous souhaitons vous donner un rendez-vous particulier à l'occasion des journées européennes du patrimoine, le dimanche 20 septembre après-midi, pour emprunter « la passerelle du temps » qui nous conduira des Alyscamps à la tour de Frank GEHRY. L'information n'étant pas encore publiée, je compte sur vous pour que cela reste ENTRE NOUS !

**Vincent RAMON**

## **ATELIERS D'OR ET AVA : À LA RECHERCHE D'UN PARTENARIAT**

Créés à Semur-en-Auxois en 1999, les Ateliers d'Or sont un organisme de formation professionnelle qui a pour objectif de participer à la préservation, à la valorisation et au développement des métiers des arts du livre et du patrimoine écrit. En 2012, les Ateliers d'Or se déplaçaient dans les Alpes de Haute Provence, à Forcalquier, pôle d'excellence rurale Pays du Livre et de l'écriture, au sein de la Maison des métiers du livre. Depuis septembre 2014, ils sont installés à Arles, 35 rue Nicolas Copernic.

Les Ateliers d'Or ont le statut d'association loi 1901 et d'œuvre d'intérêt général. Ils ont vocation à participer à la préservation et au développement du métier de relieur par la formation professionnelle qualifiante et continue, ainsi que par la mise en place d'activités créant

le rayonnement international de cette activité. En 2008, les Ateliers d'Or ont obtenu la qualification ISQ par l'Office professionnel de qualification des organismes de formation (OPQF).

Ils forment au CAP Arts de la Reliure des adultes en recherche d'emploi ou des salariés en réorientation professionnelle.

Par ailleurs, les Ateliers d'Or développent des stages amateurs qui permettent de faire découvrir la reliure, la dorure et la restauration ou de s'y perfectionner. Le catalogue 2015 de ces stages est disponible sur le site Internet [www.ateliers-dor.fr](http://www.ateliers-dor.fr)

C'est à ce dernier niveau que se porte l'intérêt des AVA pour cet organisme. En effet, cela fait quelques années que nous souhaitons proposer à nos adhérents une solution pour relier ou pour classer leurs bulletins. Les services dispensés par les Ateliers d'Or correspondant à cette demande, nous nous sommes rapprochés de Mme Edwige BIRLOUEZ, fondatrice et directrice, et de M. Emmanuel NANCY, responsable du développement et de la communication, qui ont bien voulu étudier l'offre personnalisée suivante à l'intention des adhérents des AVA.

#### **Proposition A :**

Les membres des AVA sur la base de 6 inscrits minimum par stage bénéficient d'un tarif « Privilège » pour la réalisation par leurs soins de reliures sur la plateforme technique des Ateliers d'Or.

Le tarif par personne est de 225 euros pour 5 jours (35 heures).

Un intervenant professionnel vous initiera à la technique Bradel et emboîtage toile et vous serez autonome à l'issue du stage pour les réaliser vous-mêmes. Nous estimons que vous pouvez réaliser entre 2 et 4 reliures durant ce stage.

Nous vous réaliserons également une démonstration de dorure.

#### **Proposition B :**

Les membres des AVA sur la base de 6 inscrits minimum par stage bénéficient d'un tarif « Privilège » pour la réalisation par leurs soins d'étuis et de boîtiers porte-revues sur la plateforme technique des Ateliers d'Or.

Le tarif par personne est de 195 euros pour 5 jours (35 heures).

Un intervenant professionnel vous initiera à la fabrication d'étuis et boîtiers porte-revues en toile et vous serez autonome à l'issue du stage pour les réaliser vous-mêmes. Nous estimons que vous pouvez réaliser entre 2 et 4 boîtes ou étuis durant ce stage.

Nous vous réaliserons également une démonstration de dorure.

Les fournitures sont comprises pour ces stages. Le titrage or de vos réalisations est offert.

Dates suggérées pour les stages : du 21 au 25 septembre 2015, du 12 au 16 octobre 2015 ou du 16 au 20 novembre 2015 (dates non définitives).

### Proposition C :

Les membres des AVA bénéficient d'un tarif « Privilège » pour la réalisation par les Ateliers d'Or de reliure ou fabrication d'étuis/boîtiers pour leurs bulletins.

Prestation	Tarif/Unité*	Tarif/Unité* à partir de 6 unités	Titrage or
1 reliure emboîtement pleine toile avec titrage or.	70 euros	60 euros	AVA + numéros
1 reliure « Luxe », cuir dos long, papiers marbrés, gardes couleurs avec titrage or .	115 euros	100 euros	AVA + numéros
1 étui toile.	50 euros	45 euros	
1 boîtier « Luxe » toile avec papier marbré et titrage or.	65 euros	55 euros	AVA + numéros

(\* ) Une unité (reliure, étui ou boîtier) réunira de l'ordre de 500 à 600 pages.

Il s'agit maintenant de recueillir les demandes. À cette fin, les adhérents intéressés par l'une ou l'autre des formules proposées se feront connaître dès réception du présent bulletin et jusqu'au 15 septembre :

- soit par téléphone au siège des AVA (04 86 63 62 21), en laissant un message et des coordonnées pour un rappel ultérieur de notre part ;
- soit par courriel ( [ava.arles@club-internet.fr](mailto:ava.arles@club-internet.fr) ).

L'organisation détaillée du ou des stages se fera à la rentrée de septembre en fonction des réponses recueillies d'ici là.

Ceux qui consulteront sur leur site les tarifs du catalogue des Ateliers d'Or pourront constater que la qualification de « Privilège » de l'offre proposée n'est pas un vain mot.

À signaler enfin que les Ateliers d'Or accorderont par ailleurs durant l'année 2015 une remise de 10 % pour tout autre devis de reliure demandé par les adhérents des Amis du Vieil Arles.

## LES BULLETINS DE 1903 À 1913 SUR LE SITE INTERNET

Nous vous l'annonçons depuis quelque temps déjà : les bulletins des Amis du Vieil Arles de la « première époque », celle de 1903 à 1913, arrivent petit à petit « en ligne » sur le site Internet des AVA. Ceux des années 1903 à 1905 y figurent déjà et les autres suivront.

Ils sont présentés selon le même principe que les bulletins de « l'ère contemporaine » qui, rappelons-le, y sont tous, à l'exception des huit derniers, afin de réserver la primeur des bulletins les plus récents à nos adhérents.

Pour y accéder, le chemin est le suivant :

- aller sur le site [www.amisduvieilarles.com](http://www.amisduvieilarles.com)
- sélectionner dans le menu déroulant de la rubrique « Bibliothèque » soit « Les bulletins », soit « Les bulletins de 1903 à 1913 » ;
- en « cliquant » sur la miniature de la couverture de chaque bulletin, un montage s'ouvre, présentant cette couverture et le sommaire ;
- en « cliquant » sur « Téléchargez le bulletin » au-dessous de chaque miniature, le contenu du bulletin s'ouvre sur une autre page à condition de disposer d'une application de lecture de dossier pdf, ce qui est courant.

Nous souhaitons, à ceux qui ne les connaissent pas, une excellente lecture de ces ouvrages qui réunissaient les écrits de nombre de « belles plumes » de l'époque.

## CONSEIL PRATIQUE

Nous rappelons que pour le courrier postal à adresser aux AVA, nous recommandons d'utiliser notre adresse postale :

Amis du Vieil Arles  
BP 10030  
13633 ARLES CEDEX

Il est bien sûr possible de déposer directement du courrier dans notre boîte à lettres du 2A, boulevard Émile Combes (sur la grille de l'ancien collège Mistral).